

Problèmes de chômage en Ville de Butembo

Bertrand VAHAVI MULUME¹

Résumé

En République Démocratique du Congo, l'agriculture et l'élevage occupent une place de choix. Parmi les facteurs de production, la terre est le principal. Elle assure la survie pour 70 % des Congolais. C'est ce qui explique que le taux de chômage demeure faible en milieu rural (1,2 %). C'est en milieu urbain que s'installe essentiellement le chômage. Par exemple, le taux de chômage à Kinshasa s'élève fortement à 15 % où l'on dénombre un tiers de l'ensemble des chômeurs congolais. Outre cette ville, ce taux est en général de 11,2 % dans le milieu urbain. La Ville de Butembo, une des Villes du pays, n'est donc pas du reste. Cette réalité d'un taux de chômage élevé est le socle de cette recherche. De celle-ci, il s'avère qu'en cette Ville, le chômage soulève plusieurs problèmes socio-économiques : l'alcoolisme, la drogue, la prostitution (les femmes), la clochardise (mendicité), la cleptomane ("Shege"), le banditisme à mains armées (Kidnappers, « kasukuistes »), ... Ces fléaux constituent un réel danger individuel et collectif.

Mots-clés : Chômeur, Chômage, Problèmes socio-économiques

Abstract

In the Democratic Republic of the Congo, agriculture and livestock farming play a key role. Among production factors, land is the most important. It ensures the survival of 70% of the Congolese population. This explains why the unemployment rate remains low in rural areas (1.2%). Unemployment is more prevalent in urban areas. Kinshasa, for example, has a high unemployment rate of 15%, accounting for a third of all unemployed Congolese. Outside Kinshasa, the rate is 11.2% in urban areas. The city of Butembo, one of the country's largest, is no exception. This reality of high unemployment is the basis of this research. Unemployment in Butembo has given rise to a number of socio-economic problems: alcoholism, drugs, prostitution (of women), homelessness (begging), kleptomania ("Shege"), armed banditry (Kidnappers, "kasukuistes"), etc. These scourges represent a real individual and collective danger.

Key words: Unemployed, Unemployment, Socio-economic problems

¹Professeur à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Catholique du Graben de Butembo, Nord-Kivu/RDC : bvahavi@yahoo.fr

Introduction

À la lecture de grands problèmes économiques contemporains, figure la question du chômage. Pour les États, cette dernière soulève aussi des préoccupations sociales, économiques et politiques. Le chômage et les difficultés rencontrées pour le réduire sont toujours évoqués dans des articles, des émissions ou des reportages.

Il est un véritable phénomène à dimensions à la fois individuelle ou microéconomique et macroéconomique (Baudry de Vaux Marie, Deshayes et al., 1995). Dans son premier aspect, qui dit chômage, dit être sans emploi tout en étant à sa quête. Il s'agit aussi du cas où, dans un pays, une partie de la main d'œuvre est en recherche d'emploi faute de n'avoir un.

Pour Erick Lecerf (s. d.), le chômage isole les ouvriers des autres classes de la société. Pour ce faire, il identifie leur classe. Aussi, des subdivisions s'observent-elles à l'intérieur de chaque catégorie de salariés, pour dire, à l'intérieur de la classe ouvrière elle-même.

Cependant, quels problèmes soulève la question de chômage dans la société, singulièrement en Ville de Butembo? Nous présageons que le chômage soulève des problèmes dans la société aussi bien au plan individuel que collectif, entre autres la dépression, l'alcoolisme, la prostitution, le banditisme, etc.

Cette anticipation de réponse dicte l'objectif de détecter les effets du chômage sur la population de la Ville sous investigation, mais aussi l'organisation de cette étude. Celle-ci est structurée en trois points. Il importe de cerner d'abord la définition et les sortes de chômage. Ensuite, il est à comprendre en le plaçant dans le paradigme des théories économiques. Enfin, ses quelques aspects empiriques permettent de présenter la réalité du phénomène dans certains États ; la France et la RDC. Toutefois, une enquête menée auprès de trente personnes sur le sujet en Ville de Butembo (en RDC) permet de fixer la lanterne sur la question qui motive cette réflexion.

À cet effet, la documentation, le questionnaire et l'entretien nous ont été utiles à l'obtention des informations. Le phénomène étudié a été décrit et ces informations ont fait objet de critique et analyse.

1. Le chômage

Il est ici question de définir le concept de chômage et de par cette définition, exposer les différentes sortes.

1.1. Définition

Le chômage est considéré, dans les développements de la science sociale, comme un fait social. Le sous-emploi, la mobilité du travail, la mobilité spéciale et l'absence de qualifications en sont le fondement.

Peu à peu, la définition du chômage s'est internationalisée avec la compréhension donnée par le Bureau International du Travail -BIT- ((Dévoué, 1994). Sont considérés comme chômeurs, les personnes sans emploi lors de l'enquête, qui sont inoccupées, cherchent un gagne-pain et sont réellement à la quête d'une fonction. Cette signification s'appuie sur trois indices que doit accumuler une personne en dépassement l'âge de l'instruction. Conjointement, il doit un jour préciser ou une semaine précisée : être sans emploi, rechercher celui salarié et être prêt promptement.

Etienne Lehmann (2014) estime que ces critères sont contestables. On peut figurer dans la liste du Pôle emploi sans être considéré comme chômeur au sens du BIT. Tout chômeur remplissant ces critères n'est pas nécessairement inscrit au Pôle emploi. Seulement, ces critères facilitent des comparaisons entre pays dans les époques.

1.2. Différentes sortes de chômage

Elina Dévoué (1994) note qu'il existe une multitude de chômages, entre autres les chômages frictionnel, conjoncturel, structurel, technique, technologique, déguisé, marginal, potentiel, saisonnier, de discontinuité, sectoriel, partiel, total, volontaire, involontaire, naturel, etc.

On parle de chômage frictionnel lorsqu'un travailleur quitte un emploi pour un autre sans avoir rejoint celui-ci. Essentiellement, il naît des changements d'emploi, des déplacements de personnes qui vont ailleurs pour travailler ou encore qui préfèrent un autre type de fonction. Le chômage conjoncturel est évoqué dans le cas où, par exemple, des travailleurs de l'industrie automobile sont licenciés à la suite des bouleversements des prix du pétrole. Lorsque les motifs sont les structures économiques, géographiques, sociales, le chômage est dit structurel. C'est le cas des employés des mines de charbon qui, avec une rapide baisse de l'extraction du charbon, leur possibilité de travail a cessé. Le chômage sectoriel tient du fait d'une inactivité découlant de difficultés particulières d'un secteur d'activité (effondrement de la demande, concurrence extérieure trop forte, structure et techniques inadaptées).

Le chômage technologique résulte de l'usage de machines et de perfectionnements dans les méthodes de production qui écartent la main d'œuvre. On parle de chômage technique en cas d'inactivité due à une panne...

Le chômage saisonnier est particulier à certains métiers. On le retrouve dans les travaux agraires, de construction et travaux publics). Des variations saisonnières dans la production de certains secteurs se traduisent par une perte périodique d'emploi. Lorsque la baisse de l'horaire hebdomadaire de travail en dessous de la durée légale induit une baisse de l'activité, il en résulte un chômage dit partiel. Celui total est occasionné par la perte et la cessation totale de l'activité. Une situation où existe une main d'œuvre inoccupée bien que voulant travailler, y compris pour un niveau de salaire réel inférieur au taux existant, caractérise le chômage involontaire.

Au contraire, si l'inactivité est due à un refus de la main d'œuvre d'accepter les conditions proposées par les employeurs (rémunérations trop faibles, contraintes jugées trop fortes), le chômage devient volontaire. Enfin, le taux auquel le rythme d'inflation se stabilise lorsque celui de la croissance de la masse monétaire reste constant, est le taux de chômage naturel.

2. Le chômage : explications théoriques

Est exposée, une revue de la littérature concernant les explications théoriques du chômage, notamment le chômage aux XVII^e et XVIII^e siècles dit classique, les analyses néo-classique, keynésienne et les nouvelles interprétations du chômage.

2.1. Le chômage aux XVII^e et XVIII^e siècles

Seul le fonctionnement du marché du travail explique le chômage. Par la rencontre de l'offre et de la demande, se forment le salaire et le niveau d'emploi. Le salaire réel ne dépasse pas le minimum de subsistance ou vital. Si le salaire s'élève au-dessus de ce niveau, les conditions de vie des travailleurs s'améliorent, la population croît. Cette augmentation n'est rien d'autre qu'un excès de l'offre du travail et une pression s'exerce à la baisse du salaire réel.

2.2. L'analyse néo-classique

Pour les néo-classiques comme Cournot, Jevons, Pigou, Walras, etc., le chômage résulte du fonctionnement du marché du travail (Chevalier & Vignolles, 2013). Sur ce marché, les entreprises expriment leur demande. L'offre des travailleurs est le fruit de l'arbitrage travail-loisir. Ce dernier met en rapport la désuétude du travail (le coût de l'offre) et le salaire réel. La demande de travail est en liaison indirecte avec le taux de salaire. L'offre de travail est une relation directe de ce taux.

Dès que l'équilibre règne, le chômage est raillé. La persistance des chômeurs signifie que ceux-ci ont refusé de travailler jugeant trop faible le salaire (chômage volontaire). Le salaire pour lequel l'offre et la demande de travail sont égales, est le salaire d'équilibre.

Au contraire, avec le salaire en vigueur, supérieur à celui d'équilibre, l'offre excède la demande de travail. C'est la situation de « chômage involontaire ».

Lorsqu'il est proposé un salaire inférieur à celui de réserve, les chômeurs ne sont plus encouragés à rechercher activement un emploi. Ils substituent le loisir au travail avec un risque de se trouver dans une « trappe à inactivité » ou « trappe à non-emploi ».

Cette approche néoclassique traditionnelle repose sur l'hypothèse que les marchés fonctionnent sans entrave et en information parfaite. Relâcher cette hypothèse permet de concevoir d'autres explications possibles du chômage qui ne seraient plus forcément le résultat d'un choix rationnel des individus.

2.3. La théorie keynésienne

John Maynard Keynes (2002) explique en plus le chômage de masse issu des crises économiques. Pour l'auteur, le chômage s'explique par une insuffisance de la demande globale. Il estime qu'il résulte véritablement d'un dysfonctionnement sur le marché des biens et services. La demande effective guide la production et l'embauche par les entreprises. Les faibles ventes attendues dans le futur les poussent à réduire dès aujourd'hui leur production pour éviter des invendus.

Par conséquent, elles diminuent le nombre de leurs travailleurs, arrêtent d'embaucher, éventuellement révoquent certains. Si toutes les entreprises optent pour ce comportement, le taux de chômage va augmenter. La consommation des ménages baisse. De même, les actifs toujours en emploi

vont accroître leur épargne pour motif de précaution en craignant la perte de leur emploi.

Il s'agit là d'un cercle vicieux qui piège l'économie dans un équilibre de sous-emploi. En effet, la baisse de la consommation ne doit que pousser les entreprises à réduire davantage leur production, donc l'emploi.

La rigidité des agents économiques (entreprises et ménages) à changer de comportement nécessite l'intervention de l'État pour redynamiser la demande globale et par cette voie, ramener l'économie au plein emploi (Anota, 2012).

Cette intervention consisterait à augmenter les dépenses d'investissement public (ce qui crée directement des débouchés aux entreprises, les incite à embaucher...), hausser les revenus de transfert et diminuer les impôts (pour accroître le pouvoir d'achat des ménages et les inciter à consommer davantage). Avec les débouchés ainsi créés pour les entreprises, celles-ci seraient incitées à embaucher...). Responsable de la politique monétaire, la Banque Centrale, de son côté, réduirait son taux directeur. Les banques de second rang de n'auraient qu'à réduire leurs taux d'intérêt et ainsi inciter l'augmentation de la demande du crédit facile (moins cher). Cette dernière permet aux entreprises et ménages à dépenser davantage.

Le meilleur équilibre aux yeux des autorités publiques étant celui d'un faible chômage et une forte demande, il faut quitter le mauvais équilibre ; celui de sous-emploi où le chômage est élevé et la demande globale faible.

2.4. Les nouvelles interprétations du chômage

2.4.1. Les nouveaux keynésiens

Les théoriciens de ce courant ne s'éloignent pas des idées de Keynes. Comme Keynes, ils soutiennent que le chômage résulte d'une demande globale insuffisante et d'un salaire rigide à la baisse. Pour montrer que le marché du travail ne peut s'autoréguler à la manière des néoclassiques, ils soulignent plusieurs rigidités ne permettant pas effectivement le salaire de baisser et donc de rejoindre un quelconque « équilibre ». Ils estiment que, du fait de la défaillance de marché, l'action publique est justifiée.

2.4.2. Les théories de la segmentation

Décrite dans les travaux de Peter Doeringer et Michaël Piore (2008), la segmentation du marché est schématisée souvent par la coexistence de deux

grands segments. Le premier, c'est le marché primaire caractérisé par des emplois stables, généralement à temps plein, y sont payés des salaires élevés, dans de bonnes conditions de travail, de bons avantages sociaux, des possibilités de promotion, souvent syndiqués, ayant une certaine autonomie (ou tout au moins pas de contrôle serré).

Dans le second, le marché secondaire, on trouve des emplois souvent à temps partiel ou à une durée déterminée, rarement syndiqués, des salaires faibles, de faibles avantages sociaux ou sans avantages sociaux, sans sécurité d'emploi, sous contrôle et surveillance serrés. Il expose un risque élevé de chômage et les promotions n'y existent pas. Le risque de chômage est important et les promotions sont inexistantes.

2.4.3. Les théories du « chômage de recherche »

Ces théories donnent importance à l'imperfection de l'information (Cohen et al., 1996). La notion même de plein emploi est abandonnée. Les chômeurs peuvent collecter une plus grande quantité d'informations et avoir plus de contacts avec les employeurs comme ceux qui sont déjà recrutés. Plus, l'on est en chômage, plus l'on recherche activement le métier que l'on en a un. Ainsi, une partie de la population se trouve mieux à tout moment rester au chômage avec comme espoir de décrocher un meilleur emploi que ceux qui lui ont déjà été présentés. De cette façon, cette théorie explique l'existence d'un chômage permanent.

2.4.4. La théorie des contrats de travail

Cette théorie est appelée théorie des contrats implicites. (Perrot, 1992) Car, sa validité ne dépend pas de l'existence ou non de contrats écrits pour chaque emploi. Les employeurs et les employés trouvent nécessaire de s'entendre sur un contrat de travail qui stipule un niveau de salaire qui ne diminue pas immédiatement sous l'effet d'une régression de prix, même si ce contrat entraîne une extinction d'emploi des travailleurs en cas de malsaine occurrence.

2.4.5. La théorie du déséquilibre

Robert Clower, Edmond Malinvaud, etc. ont développé une théorie de chômage qui s'inscrit dans la théorie du déséquilibre. (« Théorie du déséquilibre », 2023) Selon cette approche, puisque les économies ne sont pas sensibles aux décalages entre l'offre et la demande, il existe de crises

durables sur les marchés. L'effet de la rigidité des prix est la présence de rationnements. L'offre n'étant pas équivalente à la demande du fait de cette rigidité, la théorie prend pour présomption que l'échange est déterminé par la quantité minimale ; l'offre, si elle est inférieure à la demande ; celle-ci, dans le cas contraire, augmente. Une offre excédentaire de travail détermine le chômage. Ce dernier défie les chroniques dans plusieurs pays du monde. Le point suivant expose quelques cas.

3. Quelques cas empiriques de chômage : France, RD du Congo et Ville de Butembo

Nous partons des cas de la France avant celui de la République Démocratique du Congo, en général, pour nous recentrer enfin sur celui de la Ville de Butembo, singulièrement.

3.1. Le chômage et ses explications en France

3.1.1. Éluclidation

Le chômage est apparu en France dans les années 1970. Il est devenu intense dans les années quatre-vingt. Jean-Pierre Durand et al. (2016), notent qu'actuellement il est un des tracas dans ce pays. Il est autour de six millions d'individus si l'on considère tous les désœuvrés et les demandeurs d'emploi non-inscrits à Pôle emploi pour divers motifs. Cet effectif ne fait que croître de plus à plus depuis plus de trois décades.

Ce contexte est devenu insupportable pour les désœuvrés eux-mêmes dont les probabilités de retour à l'emploi s'amointrissent, alors que les travailleurs occupés vivent sous la menace de perdre leur emploi à cause des délocalisations ou d'une croissance amorphe. Le taux de chômage très élevé a, de plus, des conséquences néfastes sur la société intégrale où de multitude de jeunes perdent toute espérance de trouver un métier leur assurant un lendemain meilleur. Au-delà de l'emploi et du revenu afférent, le sentiment d'être inutile socialement entraîne consternation et désespoir.

L'estimation de l'effet mensuel officiel des chômeurs en France revient à l'ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi). L'on les nomme DEFM (Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois). Entre le deuxième trimestre 2018 et le deuxième trimestre 2019, l'effectif d'inscrits depuis moins d'un an passe de 3 020 700 à 2 930 500, une baisse de 2,9 %. Par contre, l'effectif d'inscrits depuis un an ou plus est en majoration de 1,5 % (de 2 610 400 à 2 649 100) sur la même période.

Les raisons du chômage en France sont multiples. Le premier mobile d'inscription à Pôle Emploi demeure la résiliation de CDD (Contrat à durée déterminée), qui concerne 106 800 nouveaux chômeurs au deuxième trimestre 2019 soit 20,2 % d'entrées. Les abrogations conventionnelles représentent elles 6,6 % d'inscriptions. A l'inverse, les révocations économiques sont plus rares et comptent pour 1,5 % d'inscriptions.

Considérant le second trimestre 2018, l'INSEE (2018) note que le ratio de chômage diminue de 0,1 point en rapport avec le premier trimestre. Si le ratio de chômage de moins de 25 ans reste élevé (20,8 %), il est toutefois en baisse en rapport avec trimestre précédent où il se monterait à 21,4 %. Plus l'âge avance jusqu'à 49 ans, la baisse est plus modeste, puisque le taux de chômage est passé de 8,6 % à 8,5 %. Pour les seniors, il reste constant à 6,5% comme au semestre précédent.

Certaines explications toutes faites par cet institut considèrent que le ratio de chômage dans le pays tire origine de l'accroissement de l'activité féminine. Il s'agit d'une situation perplexe entre l'augmentation de l'activité féminine (à partir des années soixante) et la hausse du chômage. Certains encore considèrent que c'est la faute aux machines que le chômage augmente.

3.1.2. Solutions

Erick Heyer et al. (2003) préconisent de changer de politique économique pour solutionner la question du chômage en France. En premier lieu, au niveau macroéconomique, il convient de changer la gouvernance en zone euro en proposant des politiques macroéconomiques plus coopératives, mieux adaptées à la conjoncture et prenant en compte les contraintes environnementales. En second lieu, au niveau microéconomique, il faut appeler des politiques ciblées sur les non-qualifiés partant d'une réforme du système de l'éducation à celui de la formation professionnelle.

3.2. Le chômage en République Démocratique du Congo

3.2.1. Explications

Ces dernières années, l'histoire sociopolitique en RDC est très mouvementée. Pour ce faire, les données statistiques socio-économiques font défaut. Une image détaillée de principales caractéristiques du chômage

dans le pays est fournie pour la première fois par les enquêtes emploi, première phase du dispositif d'enquête 1-2-3.

L'enquête 1-2-3 menée en 2004-2005 qualifie le chômage d'un indicateur sur le marché du travail marquant le dysfonctionnement entre la demande et l'offre. Son importance varie selon la situation économique. L'effectif des désœuvrés au sens du BIT, au niveau national et à cette époque, était environ 776 000 sujets. Le ratio de chômage était ainsi de 3,7 %. A l'instar de nombreux pays africains, en République Démocratique du Congo, l'agriculture et l'élevage occupent une place de choix. Parmi les facteurs de production, la terre est le principal. Elle assure la survie pour 70 % de congolais. C'est qui explique que le taux de chômage demeure faible en milieu rural (1,2 %). (Nkenda, s. d.)

Tableau 1. Le chômage suivant le genre et l'âge (exprimé en taux au sens du BIT)

	Genre		Classe d'âge				Ensemble	
	Homme	Femme	10-14 ans	15-29 ans	30-49 ans	50 ans et +	%	Effectif
Kinshasa	17,3	11,8	7,1	26,7	11,2	8,5	14,9	259100
Milieu Urbain	12,2	10,1	8,8	19,2	8,2	6,3	11,2	581600
Milieu Rural	1,6	0,9	3,3	1,9	0,8	0,6	1,2	194700
RDC	4,5	2,9	3,8	5,7	2,8	2	3,7	776300

Source : Enquête de l'INS

Dans l'ensemble, l'élargissement du concept de chômage a pour conséquence d'incorporer comme chômeurs des catégories de populations qui se situent en marge de l'activité économique et qui entretiennent un lien plus lâche avec le marché du travail, principalement les jeunes et les femmes.

Tableau 2. Le chômage élargi suivant le genre et l'âge (exprimé en taux)

	Genre		Classe d'âge				Total	
	Masculin	Féminin	10-14 ans	15-29 ans	30-49 ans	50 ans et +	%	Effectif
Kinshasa	24,2	23,2	31,6	39,1	18,2	14,5	23,8	461100
Milieu Urbain	17,1	18,4	17,7	29,3	12,6	10,2	17,7	988500
Milieu Rural	2,7	2,3	4,1	4,1	1,7	1,2	2,5	407600
RDC	6,7	6,1	5,6	10,2	4,8	3,5	6,4	1396100

Source : Enquête de l'INS

Par chômage élargi, on entend les individus hantés de commencer un travail, mais qui ne se démènent pour en obtenir et qui considèrent leurs perspectives sur le marché du travail insuffisamment bonnes. Le taux de

chômage élargi prend ainsi en compte les chômeurs dits découragés. Il s'agit d'ôter du tableau précédent le critère de recherche. La même enquête que ci-dessus, mais en 2012, révèle les données suivantes :

Tableau 3. Le chômage (exprimé en taux)

	10-14 ans	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +	ensemble
Taux de chômage au sens du BIT							
Kinshasa	11,8	49,9	20,4	12,3	6,5	13,7	18,8
Autre urbain	5,5	15,5	9,8	5,2	2,7	2,8	7,8
Urbain	6,8	24,6	12,7	7,4	3,8	6,3	11,1
Rural	1,5	3,1	1,8	0,7	0,3	0,5	1,4
RDC	2,2	8,8	5,4	3,1	1,4	2,1	4,5
Le chômage (exprimé en taux au sens élargi)							
	10-14 ans	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +	ensemble
Kinshasa	19	59,1	33,3	20	12,8	15,4	28,5
Autre urbain	19,2	30,3	16	8,4	5,7	3,8	14
Urbain	19,2	38	21,1	12,2	7,8	7,5	18,5
Rural	2,8	5,8	2,9	1,5	0,9	0,7	2,6
RDC	5,1	15,5	9,2	5,4	3,1	2,7	8

Source : Enquête de l'INS

D'après ce tableau, sur l'étendue nationale, le ratio de chômage élargi était de 8 %. Il envoie le double de celui au sens strict (4,5 %). Comme le taux de chômage au sens du BIT, celui au sens large est un phénomène urbain atteignant plus singulièrement les jeunes.

Pour l'année 2019, en RDC, il représentait environ 70 % de la population active. Sans en trouver, des jeunes en milliers se retrouvent chaque année sur le marché de l'emploi. Cette situation est à la base de nombreux problèmes socio-économiques.

3.2.2. Solutions

Alors que le pouvoir d'achat est déjà très bas, mais également instable au Congo-Kinshasa, la vie de la population est rendue très difficile par le chômage. Il s'agit là d'un paradoxe, voire un scandale lorsque le sous-sol du pays est exceptionnellement riche. Ce chômage devrait être la priorité du Gouvernement. À défaut, les habitants vont, jour pour jour, être de plus malheureux de la planète, mais aussi de plus pauvres. Réduire ce fléau en RDC serait une tâche difficile, mais n'est une œuvre vaine dès le départ du moins que l'on recoure à de bonnes conditions institutionnelles à

l’implantation des unités de production et à la protection des droits de propriété. Cela relève d’une question de volonté politique.

3.3. Les conséquences du chômage en Ville de Butembo

3.3.1. Explications

Butembo est un des milieux urbains en République Démocratique du Congo. Pour cette raison nous la circonscrivons dans la situation du chômage décrite dans les précédentes pages sur l’ensemble du pays. Nous nous inspirons des données jusque-là disponibles. Les tableaux n°2 et n°3 exposent des taux de chômeurs élargis de 17,7 % et 14 % respectivement pour les enquêtes de 2004-2005 et 2012 en milieu urbain dont fait partie la Ville Butembo. Pour cette dernière, nous soulevons ici les problèmes socio-économiques causés par le fléau.

3.3.2. Problèmes socio-économiques

Partant d’un sondage conduit sur trente personnes en Ville de Butembo, il a été constaté que certains chômeurs, dépassés par la situation, s’abandonnent à l’alcoolisme, à la drogue, à la prostitution (les femmes), à la clochardise (mendicité), à la cleptomane (être « *shege* »), etc. D’autres intègrent les groupes des bandits à mains armées (kidnappeurs, « *kasukuistes* ») qui sèment la terreur, auteurs de nombreux homicides.

En répondant à la question « quels sont les problèmes soulevés par le chômage ? », les réponses des enquêtés sont exposées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4. Les problèmes soulevés par le chômage en Ville de Butembo

N°	Problèmes dus au chômage	N ^{bre} de citations	Pourcentage
1	Alcoolisme	9	30
2	Intégration des mains armées (banditisme)	3	10
3	Drogue (chanvre)	6	20
4	Conflit familial	2	7
5	Cleptomane (<i>shege</i>)	1	3
6	Clochardise (mendicité)	1	3
7	Prostitution	8	27
	Total	30	100

Source : Enquêtes de terrain

La lecture de ce tableau rend compte que le chômage, un problème, soulève plusieurs autres au niveau de la société. Plus il augmente et perdure, plus les concernés se livrent à des pratiques qui constituent un danger pour eux-mêmes et pour toute la société. La montée de l’alcoolisme, de la prise de la drogue, du banditisme à mains armées, de la prostitution sont parfois

l'expression d'un chômage involontaire accru. L'intégration dans des groupes armés et rebelles par plusieurs jeunes, l'augmentation des « *sheges* » et des mendiants dans les Villes (comme Butembo) témoignent de la gravité du problème de chômage multiforme où se retrouvent nombreux Congolais et Congolaises.

Le chômage est également la cause de conflits familiaux et même de divorce dans nombreux foyers. Beaucoup d'autres problèmes pourraient être identifiés. Ceux évoqués dans ce travail ne font pas l'objet d'exhaustivité. Ils ne sont qu'illustratifs. L'État congolais a un sérieux défi à combattre le chômage par la mise sur pied de l'emploi.

Conclusion

Ce document a traité du problème du chômage. Son objectif était de détecter les effets de ce désastre sur la population de la Ville de Butembo. Il a porté sur trois grandes parties. La première a consisté à définir le concept du chômage. Dans la deuxième, il s'est agi de poser ses éléments théoriques explicatifs. Enfin, la dernière a consisté à en présenter quelques aspects empiriques.

Une enquête menée particulièrement en Ville de Butembo auprès de trente enquêtés a clôturé ces aspects. Elle a révélé que le chômage soulève plusieurs problèmes socio-économiques qui constituent un réel danger individuel et collectif (voir le tableau 4).

Bibliographie

- ANOTA, M. (2012, septembre 2). *Les théories du chômage* [Text]. M.A. <http://annotations.blog.free.fr/index.php?post/1989/02/25/Les-th%C3%A9ories-du-ch%C3%B4mage>
- BAUDRY DE VAUX MARIE, DESHAYES, É., GROLIÈRE, C., TISSOT, F., ARTUS, P., & MUET, P.-A. (1995). *Théories du chômage, Paris, Economica, (Économie Poche)*. In : *Formation Emploi. Numéro spécial* : 52, 191.
- CHEVALIER, M., & VIGNOLLES, B. (2013). Comment expliquer le chômage involontaire ? *Regards croisés sur l'économie*, 13(1), 21-24. <https://doi.org/10.3917/rce.013.0021>
- COHEN, D., PHELPS, E., & FITOUSSI, J.-P. (1996). Table ronde : Le tryptique, salaire réel, indemnités et chômage. *SciencePo Working*

- Papers* *Main*, *Article* hal-03596118.
<https://ideas.repec.org/p/hal/spmain/hal-03596118.html>
- DEUBEL, P. (2008). *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*. Pearson éducation France.
- DEVOUE, E. (1994). *Problèmes économiques contemporains / Elina Dévoué*. L’Hermès. Lyon.
<https://mediatheques.collectivitedemartinique.mq/BDP/doc/SYRACUSE/162144/problemes-economiques-contemporains-elina-devoue>
- DURAND, J.-P., GADREY, J., HEYER, É., & SALIN, P. (2016). Du chômage au plein-emploi : Quelles solutions en France ? *La nouvelle revue du travail*, 8, Article 8. <https://doi.org/10.4000/nrt.2675>
- ERHEL, C., & ZAJDELA, H. (2003). Que reste-t-il de la théorie du chômage de Keynes ? *L’Actualité économique*, 79(1-2), 163-177. <https://doi.org/10.7202/009681ar>
- ERICK, L. (s. d.). *Que reste-t-il de la théorie du chômage de Keynes ? — Sciences économiques et sociales*. Consulté 21 avril 2024, à l’adresse <https://ses.ens-lyon.fr/articles/que-reste-t-il-de-la-theorie-du-chomage-de-keynes--86275>
- KEYNES, J. M. (2002). *Théorie générale de l’emploi, de l’intérêt et de la monnaie*. J.-M. Tremblay. <https://doi.org/10.1522/cla.kej.the>
- LEHMANN, É. & L’HORTY, Y. (2014). Renforcer la progressivité des prélèvements sociaux. *Revue française d’économie*, XXIX (1), 25-61. <https://doi.org/10.3917/rfe.141.0025>
- NKENDA, T. M. M. (s. d.). *L’Emploi, le Chômage et les Conditions d’Activité en République Démocratique du Congo : Principaux résultats de la phase 1 de l’Enquête 1-2-3 2004- 2005*.
- PERROT, A. (1992). *Les nouvelles théories du marché du travail*. éd. la Découverte.
- Théorie du déséquilibre. (2023). In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Th%C3%A9orie_du_d%C3%A9s%C3%A9quilibre&oldid=210317589